



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 28 juin 2022

### **Sécurité routière : Retour sur l'opération de contrôle coordonnée des poids-lourds en Nouvelle-Aquitaine**

La préfecture de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest a organisé **le jeudi 23 juin 2022 une vaste opération de contrôles routiers** qui a mobilisé **plus de 400 personnels** de tous les services de l'État sur **47 points de contrôle** disséminés sur l'ensemble des axes majeurs de la région.

Ces contrôles ont mis en lumière **419 infractions, soit 1 camion contrôlé sur 5 en infraction** :

- **68 % des infractions relevées au code de la route** : dépassement interdit, excès de vitesse, usage du téléphone, interdiction de circuler, contrôle technique périmé, etc.

- **27 % des infractions à la réglementation des transports** : défaut de licence, absence du livret de contrôle ou de lettre de voiture, transport de matières dangereuses non conforme...

- **Une vingtaine d'infractions à la réglementation sociale européenne et à la réglementation du travail** : dépassement du temps de conduite, non-respect des temps de repos, absence de carte conducteur notamment travail illégal.

- À noter également, l'identification d'au moins **15 délits, principalement routiers**, et de **2 personnes inscrites au fichier des personnes recherchées** ainsi qu'un **étranger en situation irrégulière**.

D'autres opérations de contrôles seront menées durant l'été par les forces de l'ordre et les services de l'État sur les routes de Nouvelle-Aquitaine pour s'assurer que les poids lourds respectent les règles de conduite et le droit du travail.

